

L'Aéroport Toulouse-Blagnac traite ses eaux pluviales

8,5 millions de passagers

Afin de pouvoir accueillir près de 8,5 millions de passagers par an à l'horizon 2015, l'aéroport a engagé divers travaux pour développer l'aérogare et les parcs de stationnement. L'augmentation des surfaces imperméabilisées (140 ha), due en partie à la construction du Hall D, était susceptible d'engendrer des perturbations dans le Riou, petit cours d'eau recevant les eaux de ruissellement. Conscient de cet impact, l'Aéroport a souhaité traiter ces eaux pluviales avant qu'elles n'atteignent ce ruisseau.

Un partenariat public-privé

Afin de respecter l'arrêté préfectoral du 26 février 2006 et de poursuivre sa démarche de management environnemental et de développement durable, l'Aéroport a fait un pari innovant en choisissant de signer le premier contrat de partenariat public-privé du secteur de l'eau et de l'assainissement en France pour ce type d'ouvrage. Signé avec Lyonnaise des Eaux, Groupe Suez-Environnement, qui possède une expérience de quinze ans avec les Aéroports De Paris, ce contrat permet de confier à un interlocuteur unique et mandataire une mission globale de financement, conception, construction et exploitation des ouvrages sur une durée de vingt ans.

Traiter 700 000 m³ d'eaux pluviales par an

Les ouvrages sont dimensionnés pour traiter les eaux pluviales provenant des pistes, tarmac et toitures (700 000 m³ par an). Les effluents sont majoritairement composés de matières en suspension (jusqu'à sept tonnes/jour de matières en suspension) et d'une pollution organique dissoute pouvant être équivalente, lors d'une pluie décennale, à celle de 44 000 habitants. Occasionnellement, ces eaux peuvent contenir du glycol, utilisé pour le dégivrage des avions et des pistes, ou des hydrocarbures.



Vue générale de la station - © AEAG